

A LIRE

Cet opuscule n'est pas destiné, évidemment, à remplacer le catéchisme diocésain(1) que les enfants doivent étudier, dès le bas âge, et achèvent d'apprendre, ordinairement, lorsqu'ils vont atteindre leur dixième année. Mais il aidera à mieux comprendre ce *texte officiel*. Il sera encore utile, aux approches de l'examen sur l'instruction religieuse, en mettant sous les yeux les grandes lignes de l'enseignement oral donné par le catéchiste.

Nous procédons par questions et par réponses. Cette méthode donne, à notre humble avis, de meilleurs résultats. Lorsqu'il s'agit, surtout, de la préparation immédiate d'un examen, la forme narrative, dans un manuel, offre des difficultés que nous voulons épargner aux petits de dix ans.

Nous avons exposé la doctrine dans les termes les plus familiers, les plus simples, afin de la faire mieux comprendre.

Ce travail a été fait pour les chères élèves de l'Hospice Saint-Charles. En le publiant, nous souhaitons qu'il profite à un grand nombre d'autres enfants de leur âge.

Notre meilleure récompense serait d'avoir contribué à éclairer assez les jeunes intelligences, pour les tourner davantage vers le Dieu qui aime les prémices de la vie.(2)

J.-A. POULIN, ptre,
Aumônier de l'Hospice Saint-Charles.

Québec, octobre 1915.

(1) Le catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

(2) *Primitias tuas non tardabis reddere (Exo . XXII, 29).*